VOL. XLVIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 13 AOUT 1919 — No. 38

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
2 AVENUE PROVENCHER
ST-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

COUPS DE PLUME

L'un des résultats de la guerre serait le désarmement général, nous disaient les profonds penseurs, les grands prophètes des années passées.

C'était là surtout le cri de la libre-pensée moderne.

Plus de Dieu, ou pour le moins, un Dieu éthéré quelconque, vivant quelque part là-haut audessus des nuages, insouciant des choses d'ici-bas, sans souci des misères de l'humanité, se riant des lois humaines, plongé dans les délices du *far-niente;* et n'ayant cure de la manière dont les habitants de la terre observaient les dix commandements légués au monde sur le mont Sinaï; la sagesse humaine seule allait tout pacifier.

La divinité!... Moïse!... tout cela devenait vieux jeu.

Une seule chose apparaissait au monde dans une orbite lumineuse, c'était la démocratie.

La pure, réelle et vraie démocratie, la démocratie chrétienne?... Non... la démocratie païenne!

La démocratie impie qui devait sauver le monde de tous ses malentendus, de toutes ses discordes.

La démocratie sans Dieu, sans religion, libre de toutes entraves surnaturelles.

La démocratie qui allait par sa seule puissance établir sur le monde le règne de la liberté, de la fraternité, de l'égalité.

La démocratie qui devait faire tous les hommes libres, mais remplis d'amour le plus tendre les uns pour les autres.

Pauvre démocratie que de bêtises on aura écrites, que de crimes on aura commis sous ton égide!

Plus de rixes religieuses, puisqu'on allait unifier et niveler toutes les religions.

Plus de combats parmi les peuples puisqu'on allait découronner tous les monarques, synonymes de l'autorité.

Plus de jalousie, plus d'envie parmi les individus, partant plus de désaccords dans les sociétés puisque tout le monde serait mis nus-pieds.

Ça devait être le règne suprême, incontestable et bienfaisant de l'intelligence humaine éclairant le monde et s'éclairant elle-même par la seule force de sa lumière intrinsèque.

Et pourtant, la guerre est finie et le monde se bat toujours!

Les Etats-Unis pointe le doigt au Mexique et ne peuvent sans forfaire à leur honneur tarder de lui donner un ultimatum.

Le Japon montre les dents aux Etats-Unis et déjà l'on sent la poudre qui commence à s'enflammer.

L'Angleterre est mécontente de la république Argentine et du Mexique.

La Roumanie veut envahir la Hongrie.

La France menace de s'emparer de toute la côte du Rhin.

Les polonais et les ukraniens sont pour le moins à couteaux tirés.

Les Italiens battent leurs sabres en face des Tcheko-Slaves.

La Russie se tord sur elle-même comme une boule de sang.

Les chinois sont fâchés et l'Allemagne déclare qu'elle prendra sa revanche.

Et... pour se rendre aimable il faudrait dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes!

C'est incontestable nous arrivons au désarmement général.

Les Etats-Unis vont donner le premier exemple.

Une loi est soumise au congrès Américain fixant l'armée permanente à 1, 250,000 hommes et décrétant, qu'à chaque année, tous les jeunes gens de 19 ans, devront faire au moins 3 mois de service militaire des plus rigoureux.

Prédiction : Désarmement général. Résultat pratique : Service militaire obligatoire.

Ceux qui diront maintenant que l'éducation moderne n'a pas développé les ressources du cerveau humain, sont sans-contredit, de parfaits imbéciles.

* * *

Il faut dire que parmi tous les grands militaires qui ont été les principaux acteurs dans le grand drame qui s'est joué sur la scène du monde,durant ces dernières années, et qui parconséquent sont plus en état que qui que ce soit de juger de la mentalité des peuples, il n'y en a pas un qui ait exprimé foi aux rèves pacifiques de nos prophètes ultra-modernes, dont il faut le reconnaître, l'humilité est si grande qu'ils n'ont pas même l'ombre d'un doute sur leur absolue supériorité et sur l'infaillibilité de leurs jugements.

Pour eux, ceux qui pensent encore que dans le passé il pouvait y avoir du bon, ne sont que petits frétins, propres seulement à se faire repousser du pied.

Un homme, cependant, dont on peut tout de même difficilement dédaigner l'opinion actuellement, le maréchal Foch, ne s'est pas gêné —l'on dit qu'il n'est pas d'habitude très timide—pour prévenir le monde contre les dangers des guerres futures et pour désabuser les bonnes âmes qui croient encore à la paix universelle et perpétuelle.

C'est surtout à l'Angleterre qu'il a voulu prouver son amitié.

Reconnaissant de l'aide apportée à la France par l'Empire Britannique durant la dernière guerre, le noble maréchal s'est élevé au-dessus de clameurs de tous les thuriféraires qui veulent endormir les peuples dans un rève pacifiste et mensonger qui n'est rien autre chose que le produit de l'opium des doctrines humanitaires que la libre-pensée sert au monde sous l'étiquette de la neutralité scolaire, de l'Etat sans Dieu, du mariage-libre et des douces et tendres effusions de la liberté, de la fraternité et de l'égalité.

Chrétien, Foch sait très bien qu'il n'y a qu'une doctrine qui puisse arracher le monde à la barbarie et lui assurer la paix.

C'est la doctrine du Christ.

Or, comme cette doctrine est aujourd'hui, celle qui est la plus oubliée ou la plus combattue, il voit clairement le jour ou les passions humaines laissées encore à elles-mêmes, s'échaufferont de nouveau pour s'entre-choquer.

Ami sincère il dit crûment à l'Empire Anglais—au moment où il est son hôte—"Gare à vous, vous aurez une guerre et vous ne serez pas prêt".

Il y a quelques années le plus grand des généraux anglais, Lord Roberts, avait prédit la guerre mondiale—en certains quartiers on a ri de lui.

Espérons que la mère patrie saura profiter du conseil qui lui est donné avec éclat par le plus grand général des temps modernes.

* * *

La diplomatie de l'univers est passablement occupée de nos jours. Plus se déroulent les événements, plus il semble assuré que le peuple américain se refusera à ratifier le traité de paix tel que conclu par M. Wilson et cié.

On peut croire au moins que les réserves que nos amis les *Yankees* y mettront, seront de nature à nullifier ses prévisions et ses engagements.

La France est pour le moins mécontente.

L'un de ses plus brillants publicistes, M. Stephane Lauzanne, qui durant plusieurs mois fut son interprète aux Etats-Unis, ne se gêne pas, dans *Le Matin* de Paris de dire sa façon de penser à nos amis les américains.

En substance voici ce qu'il dit : "C'est sur la promesse du chef des Etats-Unis, M. le Président Wilson, que le traité de paix serait ratifié par son pays, que nous avons cédé et abandonné nos droits sur la côte du Rhin, contrairement à l'avis du maréchal Foch, qui ne voyait le salut de la France que dans cette occupation.

Si maintenant, le peuple américain nous fait faux bond, nous prendrons nous-mêmes notre cause en mains, et la France prendra ce territoire par la force de ses armes."

Voilà de la franchise française!

Que feront maintenant les Etats-Unis?—Rachèteront-ils la parole de leur président?

* * *

Ce pauvre M. Wilson n'est pas actuellement sur un lit de roses.

On se rappelle encore le jour où il s'est embarqué pour l'Europe avec ses quatorze points sous le bras.

Le monde a alors failli sauter dans une explosion de joie et d'espérance.

Enfin, où allait donc en jouir de cette liberté souveraine jusque là inconnue sur la planète terreuse.

Plus d'entraves, plus de distinction entre gros et petits, noirs, jaunes ou blancs!

L'âge d'or, mes amis, l'âge d'or chanté par les poètes, mais toujours seulement par les poètes.

Mais, voilà que tout à coup, un coup de foudre se fait entendre.

Une commission du congrès Américain siège actuellement à Washington.

M. Lansing, le secrétaire d'Etat de la république voisine, le bras droit de M. Wilson en Europe, vient de déclarer franchement qu'en quittant le port de New-York, les fameux quatorze points s'étaient comme par enchantement envolés dans les airs; l'éclipse des quatorze points avait été telle que l'on n'en avait pas même fait mention à la table de la conférence.

C'est assez fort, n'est-ce pas?

Et bien, c'est cela quand même.

De plus, M. Lansing déclare que dans la discussion l'on avait surtout adhéré aux termes de l'armistice.

Le plan américain d'une ligue des nations n'a jamais été mis de l'avant.

On ne sait même pas s'il y en a une copie quelque part.

Le crédit de l'idée de l'alliance Française-Anglaise-Américaine doit être donné au président Wilson.

Le président Wilson est le seul de la délégation américaine qui ait approuvé la décision au sujet de Shantung.

L'ex-kaiser ne peut légalement être mis sous procès.

M. Lansing ne veut pas que l'on produise une copie des discussions qui ont eu lieu à Paris, parce que dit-il : "Il y a des nations qui pourraient se sentir choquées."

Soyons calmes cependant et gardons le silence—nous vivons dans le meilleur des mondes, et, surtout,—ne réveillons pas le chat qui dort!

* * *

Il est clair tout de même que ce qui manque au monde actuellement, c'est l'esprit chrétien.

Les hommes auront beau s'agiter, aussi longtemps que l'on se refusera à se mettre humblement et franchement en face des dix commandements que Dieu a donnés au genre humain, aussi longtemps nous serons et nous nous grouillerons dans le marasme où nous nous débattons bêtement à l'heure présente.

Du reste, le monde le sait et le comprend : il voit le gouffre, mais il a peur de le regarder en face, parce qu'il craint de faire l'effort pour remonter.

Il lui faudrait mettre une sourdine à son orgueil, à sa prétention, à sa super-humanité, et il ne veut pas.

Ça n'est pourtout pas en tournant le dos à l'abîme qu'on l'évitera.

* * *

M. Arthur Henderson, le chef des travailleurs anglais n'est pas très encourageant.

"Avant que l'hiver n'apparaisse" nous dit-il, "les peuples de l'Europe seront pris dans un spasme terrible de rage et de désespoir, tel que les derniers vestiges de la civilisation seront complètement annihilés." Ma foi, ça n'est pas très gai, mais, s'il faut ajouter à cela la grève monstre du travail américain qui est prédite pour bientôt par M. Warren S. Stone le chef des ingénieurs de locomotives des Etats-Unis, ceux qui ont mis trop d'argent dans leurs poches pendant que les peuples souffraient sous la mitrailleuse du grand carnage feraient bien de s'acheter des pelles pour se creuser des souterrains qui leur serviront d'asiles plus confortables que les lambris dorés de leurs châteaux.

* * *

Enfin de compte qui osera nier que le monde aujourd'hui est dans un état de délabrement et de désorganisation comme jamais encore il ne s'est vu.

Nous ne touchons ici que sur quelques points; il y en a des milliers et déjà nous trouvons que c'est assez.

Non seulement il doit y avoir un remède, mais il y en a sûrement un, et, ce remède devra, coûte que coûte, être trouvé et appliqué.

Ce remède n'est autre que le retour des peuples à la religion du Christ.

Nous savons bien, pour notre part, que nous n'avons ni l'autorité, ni les capacités nécessaires pour démontrer toute la vérité de cette assertion, mais nous pouvons au moins la reconnaître et nous y soumettre.

Nous ne pouvons ici parler bien fort, ni parler bien loin, car nous ne sommes pas bien gros, mais si notre parole pouvait être une petite goutte dans l'océan de vérité, nous aurions toujours la satisfaction d'avoir fait notre devoir.

Il est bien bon d'avoir depuis quelques années mis tout en branle pour saper les bases de la souveraine autorité; il est bien bon d'avoir remuer ciel et terre pour ridiculiser les pratiques religieuses et ceux qui s'y conformaient; il est bien bon d'avoir essayé de libérer les individus des craintes et des menaces de la vie future, mais pour notre part, nous croyons fermement que ce que l'on s'est plû à appeler les vieilles marottes de la crainte d'un Dieu, bon mais sévère et juste, d'un purgatoire et d'un enfer, vaut encore mieux pour rendre les hommes circonspects, respectueux de leur prochain, soucieux de ne prendre que ce qui leur appartient et désireux de remplir leurs devoirs, que les simples appels à l'honneur du citoyen et les lois pénales purement humaines.

* * *

Personne niera la nécessité des lois humaines, mais il n'y a que les ignorants pour nier l'absolue nécessité du respect et de la soumission à la loi divine.

La loi humaine pour être forte et effective doit s'inspirer de plus haut que de la terre.

Les lois pour régulariser la finance, l'exploitation des chemins de fer et des voies d'eau, les profits des industriels et le salaire des ouvriers, la production de la ferme et l'élevage des bestiaux, toutes bonnes et nécessaires qu'elles soient n'atteindront pas leur but, si en même temps, l'on s'acharne toujours à reléguer au second plan la question de l'éducation religieuse du peuple, ou si, pour être plus au point, on place cette question au premier plan à l'unique fin de pouvoir plus sûrement taper dessus et la broyer.

HON. W. L. MACKENZIE-KING

L'un des événements politiques les plus importants qui se soient passés ces jours dernier est sûrement la nomination de l'Hon. W. L. Mackenzie-King, comme chef du parti libéral.

M. King est un homme de talent, jeune et d'une belle apparence physique.

C'est un homme d'étude et comme il n'a pratiquemment pas de passé politique, il a parconséquent aussi l'avantage d'être moins vulnérable.

Il devra être jugé surtout par ses actes futurs.

Il devient chef au moment où le parti libéral du Canada est irrémédiablement divisé sur des questions très sérieuses.

Comme tous les autres chefs politiques il aura nécessairement des alliances qui devront lui nuire dans certains quartiers.

L'on n'a qu'à lire la liste des délégués à la dernière convention pour se rendre compte facilement que ses alliés du Manitoba n'offrent pas aux minorités une assurance si extraordinaire qu'il faille dès maintenant s'emballer.

Ce qui fait la faiblesse de Borden actuellement, ce sont précisément certains personnages turbulents et intrigants qui malheureusement ont pris sur le chef du gouvernement une influence trop prépondérante.

Il faut admettre que dans notre pays ces alliances sont presque nécessaires.

Un chef doit parconséquent être jugé par l'autorité qu'il exerce lui-même sur ces différents éléments qui composent son parti.

M. King devra parconséquent faire lui-même son lit.

Nous sommes à un moment de la politique où les partis vont se refaire, se réorganiser.

Le Canada est en face d'une situation comme jamais encore il ne s'est trouvé.

Les rumeurs sont actuellement nombreuses; d'autres organisations se préparent; d'autres partis vraisemblablement surgiront; on peut s'attendre à voir naître bientôt une foule de combinaisons.

Il n'y a aucun risque à dire que le gouvernement unioniste tel que constitué présentement n'a plus la confiance du peuple.

Il est d'une importance souveraine pour le développement du pays qu'un gouvernement fort et respecté lui succède bientôt et prenne les rênes du pouvoir.

Dans les circonstances, nous croyons qu'il est sage pour tous, de se tenir dans l'expectative, de surveiller les agissements de tous les groupes, et de se tenir prêt pour donner le coup d'épaule au parti qui offrira une plus grande sécurité pour tous les grands principes que nous avons à coeur de voir triompher.

Pour notre part nous n'avons aucune hésitation à dire que nous saluerions avec plaisir la formation et l'avénement d'un parti national qui reprendrait avec fermeté la politique large, généreuse et progressive qui a fait l'honneur du gouvernement Macdonald-Cartier et qui a donné au Canada de nombreuses années d'accord et le prospérité.

UNE QUESTION POSEE

Le gouvernement Français et le Saint Siège

On sait qu'une campagne se poursuit, en France, en faveur de la reprise des relations diplomatiques entre le Gouvernement de la République et le Saint-Siège. Elle est menée par des hommes qui se proclament eux-mêmes libres penseurs, mais qui, tenant compte de l'intérêt national, estiment, à bon droit, que la France ne saurait demeurer indéfiniment absente, au Vatican, sans sérieux dommage politique pour elle.

L'un des protagonistes de cette campagne, M. de Monzie, député du Lot, l'auteur d'un livre : "Rome sans Canossa", qui a posé devant l'opinion, dans les milieux de gauche, cette question même du rétablissement de l'ambassade de France auprès du Pape, a profité, le mercredi 2 juillet, de la discussion du budget des Affaires Etrangères à la Chambre, pour saisir le Parlement de ce grave problème. Il a repris, à cette occasion, l'argumentation qui lui est familière.

Ne faisons pas, a-t-il dit en substance, une politique de sentiment, mais une politique de rendement. La France doit être présente partout où s'agitent des questions internationales, car toutes la touchent. Quelles que soient les idées philosophiques dont on se réclame, quelque attachement que l'on garde aux principes de laïcité, on ne peut nier que Rome, la Rome pontificale soit un centre d'influence. L'ignorer, la négliger, c'est commettre une faute.

Au reste, ajoutait M. de Monzie, les divers gouvernements qui se sont succédé en France, depuis 1914, l'ont si bien compris, qu'ils ont eu à coeur de maintenir avec le Vatican, un contact indirect ;ils ont entretenu avec lui des rapports officieux, soit par l'intermédiaire de l'ambassade d'Angleterre, soit par celui de M. Charles Loiseau. Pour régler la question délicate des Evêchés d'Alsace-Lorraine, M. Clémenceau et M. Pichon ont eu recours aux bons offices du cardinal Amette, Archevêque de Paris.

Pourquoi demeurer, vis-à-vis de Rome, dans cette situation fausse? Une diplomatie officieuse ou oblique ne saurait rien valoir. Il faut une diplomatie franche, officielle, ouverte, il faut une ambassade.

M. de Monzie, frquemment interrompu par les socialistes d'extrême-gauche a été écouté par le Parlement, avec la plus grande attention. Sans doute, il s'est heurté à l'opposition violente et irréductible de M. Jean Bon, de M. Augagneur, de M. Sembat, mais il a obtenu de Viviani, une déclaration fort importante. M. Viviani était président du Conseil en 1914 : c'est lui qui a envoyé à Rome M. Loiseau. Mis en cause par M. de Monzie à propos de cette mission confiée à M. Loiseau, il a répondu "Républicain et laïc, je ne suis pas épouvanté par l'idée de voir reprendre avec le Vatican, la Chambre ayant été consultée, les relations d'autrefois."

Cette réplique, à son tour, a été accueillie par des "mouvements divers", comme dit le compte-rendu sténographique, et par des applaudissements qui ne partaient pas tous de la droite et du centre.

On a [illegible] croire, après cette entrée en [illegible] que la réponse du Ministre des Affaires Etrangères aurait été autre qu'elle ne fut et que M. Pichon, sans donner encore son approbation à la thèse de N. de Monzie, ne l'aurait pas repoussée aussi catégoriquement. Mais le Ministre n'a voulu opposer, aux observations du député du Lot, qu'une fin pure et simple de non-recevoir.

Le gouvernement, a-t-il dit, n'envisage, pour le moment, aucune reprise de relations avec le Saint-Siège. Il s'en tint à l'état de fait que l'on connait : pratique du Concordat pour ce qui regarde l'Alsace-Lorraine, application de la loi de Séparation en ce qui concerne la France.

A vrai dire, de réponse aux arguments si forts de M. de Monzie, M. Pichon n'en a point fournie.

Ce débat soulevé, nous l'avons dit, à l'occasion de la discussion du budget du ministère des Affaires Etrangères, ne comportait point de vote. Il s'est donc terminé court, sans que la Chambre ait été appelée à donner son avis autrement que par les paroles prononcées par tel o utel de ses membres. La séance du 2 juillet ne nous a donc pas appris si la thèse Monzie compte, au Parlement français, plus de partisans que la thèse Pichon. Elle nous a montré seulement que le ministère Clémenceau, sur ce point spécial des relations diplomatiques avec le Vatican, entend demeurer fidèle à la vieille politique anticléricale et que cette position, qu'il conserve, a l'approbation des socialistes et d'une partie de la gauche.

D'autre part, elle nous a fait voir qu'en dehors de la droite et des modérés du centre, il y a, au Parlement, des hommes politiques qui comptent, tel M. Viviani, que cette reprise des relations n'effraie plus, tout républicains et laïcs qu'ils soient.

Telle est, croyons-nous, la portée de l'acte de la séance du 2 juillet. Si d'une part elle ne donne pas satisfaction aux catholiques français, d'autre part elle fait voir que l'intransigeance ancienne, vis-à-vis du St-Siège, était entamée et que la thèse Monzie n'était pas sans approbateurs, sur les bancs mêmes de la gauche. C'est évidemment peu, trop peu, surtout aux yeux catholiques comme aux yeux de tous ceux qui savent quelles graves questions politico-religieuses le gouvernemene français doit résoudre, tant en Alsace qu'au Maroc et en Asie Mineure. C'est trop encore, si l'on songe aux défiances entretenues contre la France et par les Irlandais d'Amérique, et par les catholiques espagnols, et en pays rhénan, par l'anticléricalisme persévérant du gouvernement français.

On aurait tort, cependant, de conclure des paroles prononcées par M. Pichon, le 2 juillet, au Palais-Bourbon, que la question soulevée par M. de Monzie est enterrée. Bien plutôt il convient d'affirmer qu'elle est posée et qu'elle a fait un pas en avant, dans le sens d'une solution favorable. L'opinion parlementaire, saisie du problème, ne s'est pas rebiffée; l'opinion publique surtout,la presse quotidienne le prouve—a été atteinte. La discussion est ouverte. On ne pourra indéfiniment feindre de ne pas entendre.

Les députés catholiques,on l'aura remarqué, ne sont guère intervenus dans le débat. M. Grousseau s'est contenté d'un simple rapel de principe, fait avec sa vigueur coutumière. Il valait mieux qu'il en fut ainsi. On ne jette pas de l'huile sur le feu.

Au reste, il faut encore rendre du moins cette justice à M. Pichon, qu'il s'est abstenu de toute parole malsonnante, vis-à-vis du Pape et vis-à-vis des catholiques. Son anticléricalisme demeure, aussi têtu. Mais parlant du rôle des catholiques pendant la guerre, du cardinal Amette, du clergé d'Alsace-Lorraine, il a tenu un langage équitable et respectueux. De son discours, quelques phrases sont à retenir: "Je ne veux faire aucune catégorie entre les Français, je veux que mon premier mot à cette tribune soit pour répéter ce que nous avons déjà dit souvent: que tous les Français ont, au même titre, fait leur devoir; que les prêtres comme les autres ont rempli leur devoir tout entier, et que, quoi qu'ils soient, ils ont droit à la reconnaissance de toute la nation". M. Pichon a reconnu aussi que le clergé catholique d'Alsace et de Lorraine a été, à certaines heures, "l'âme de la protestation française contre l'occupation allemande." Il a déclaré enfin que le cardinal Amette "a fait preuve, pendant toute la durée de la guerre, d'un dévouement patriotique qui lui mérite la reconnaissance de tous les Français sans exception."

Nous sommes donc en droit de conclure que le Ministère Clémanceeu, s'il ne veut pas renouer avec Rome, ne fait montre d'aucune volonté agressive vis-à-vis des catholiques français, ou vis-àvis du Vatican lui-même. Cette politique, en ce qui regarde Rome, est loin d'être suffisante et heureuse. Elle est préjudiciable aux intérêts français, elle est pénible aux catholiques. Tout porte à croire qu'elle

(A suivre sur la 3ème page)

LA VOIX D'UN PEUPLE

L'expression "continue et authentique" de la pensée du pays tout entier pendant cette guerre, dans une langue impeccable et bien française, s'oppose, d'un bout à l'autre du recueil des discours de M. Poincaré, à la thèse allemande, toujours une sous ses multiples formes, qui prétend rejeter la responsabilité de l'agression. Partout, dans ces allocutions de tout genre, de toute date, s'affirme et se prouve le droit de légitime défense de la France attaquée; la préméditation ennemie est dénoncée à chaque occasion, et l'on sait si les preuves se sont multipliées de cet appétit pangermaniste qui avait rêvé de s'annexer nos richesses et d'achever la conquête commencée en 1870.

Dès l'origine du conflit que n'avaient pu conjurer tant de sacrifices consentis au désir de la paix, le Président de la République, traduisant le sentiment universel, avait affirmé la volonté unanime de la patrie française de conduire jusqu'à la victoire libératrice la guerre qui nous avait été imposée. Inlassablement et avec une clairvoyance qui ne fut point sans mérite à certaines heures sombres, l'homme qui a eu la gloire d'incarner la haine de l'Allemagne et de ses complices du dehors ou du dedans proclama l'invincible résolution de mener jusqu'au bout la lutte, sans dissimuler jamais qu'il y allait de l'avenir de la France et du sort futur de l'Europe.

Les procédés barbares de notre ennemi, aussi bien que ses mensonges retors ou épais, ont été flétris d'une voix autorisée qui libérait la conscience de tous; mais chacune de ces manifestations qui, à leur heure, trouvèrent écho chez tous les Français, se renforce, en quelque manière, de la continuité, de l'ampleur que prend cet ensemble de discours, tout de circonstances, quand on a la bonne fortune de les relire à la suite et d'y reconnaître la voix de notre peuple, parlant par la bouche de celui qui le représente et résume sa pensée. Plus que jamais, à l'heure où se débattent les conditions de cette victoire, si nettement proclamée pendant cinq années d'une si rude guerre, dont personne aujourd'hui ne veut avoir douté, il importerait de reprendre certaines déclarations, ancienes déjà en notre temps où tout va si vite. On y verrait exprimé l'idéal français d'une paix complète et définitive, d'une justice réclamée depuis la première heure; on y entendrait l'écho de cette mobilisation spontanée de toutes les forces vives de la patrie, levée contre l'envahisseur et indignée autant que surprise d'une lutte armée à laquelle elle avait si obstinément refusé de croire.

C'est le 7 décembre 1914 que, en remettant la médaille militaire au généralissime, le président avait dit :

"La France a épuisé tous les mo-"yens pour épargner à l'humanité une "catastrophe sans précédent; elle sait "que, pour en éviter le retour elle doit, d'accord avec ses alliés, en a-"bolir définitivement les causes... "Une victoire indécise et une paix "précaire exposseraient demain le "génie français à de nouvelles insul-"tes de cette barbarie raffinée qui "prend le masque de la science pour c'est à ce titre que tout ce qui a été "mieux assouvir ses instincts domina-"teurs. La France poursuivra jus-"qu'au bout, par l'inviolable union de "tous ses enfants, et avec le persévé-"rant concours de ses alliés lo'euvre "de libération européenne qui est com-"mencée, et, lorsqu'elle l'aura cou-"ronnée, elle trouvera, sous les aus-"pices de ses morts, une vie plus in-"tense dans la gloire, la concorde et "la sécurité."

Ce fut, à toutes les dates, le même accent qui résonna toujours à travers les péripéties de cette guerre et ce serait tout citer que de donner les passages où s'entend cette note bien française. Voilà qui contraste avec certains écrits tout contemporains que la censure laisse passer—peut-être a-t-elle raison de laisser voir ainsi le fond du coeur—et qui paraissent d'inspiration bien étrangère, où l'on accuse notre "paix" de dépouiller l'Allemagne et de rééditer le traité de Brest-Litovsk. Le meilleur châtiment de ceux qui mettent au service des rancumes ataviques ce qu'ils croient leur "popularité", ce sera de mettre sous les yeux du peuple français le recueil de leurs discours.

Ce sera l'honneur du Président de la République qu'on puisse lire et répandre ses "messages et allocutions" sans y rien rencontrer que n'avoue et dont ne soit fier un bon français. En tout il a été la "voix du Peuple" et signé de lui du 31 juillet 1914 à nos jours mérite d'être relu partout.

Eugène GRISELLE.

UNE QUESTION POSEE

(Suite de la 1ère Page)

n'est pas définitive. Le patriotisme des catholiques français a déjà porté ses fruits dans la politique intérieure. Il n'a pas été sans résultat, sans influence sur la politique extérieure. Il reste encore des préjugés à vaincre, des obstacles à surmonter. Rien ne permet de dire que préjugés et obstacles ne puissent être dissipés et abattus. La séance parlementaire du 2 juillet, malgré la déception qu'elle a causée à une foule de bon esprits, nous ferait plutôt opiner pour le contraire.—E. B.

UNE MAISON QUI SE PROMENE

La bâtisse Grymonpré et Fontaine est arrivée au terme de ses périgrinations.

Après avoir été se promener rue Hamel et près du pont Provencher la voici de nouveau à son ancien emplacement.

M. Fontaine des "arts et métiers" de aPris et revenu du front après 5 ans d'absence reprend les affaires.

Comme par le passé il se tient à la disposition de sa clientèle.

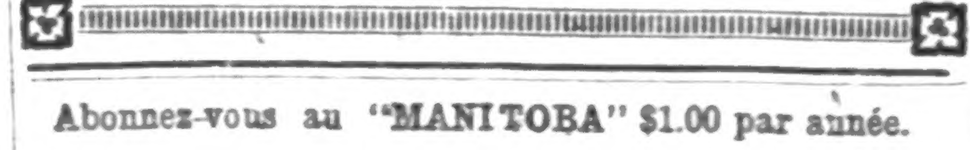
Le retourd de son associé ne saurait tarder.

THEATRES

ORPHEUM—eSmaine du 18 août Leo Dener dans "Something New in Singies". C'est un danseur émérite. Ray Snow et Narine Velmar, monologue. The Seebacks, agilité musculaire et force. Howard Langford et Anna Fredericks, chant. Wm Dunham et Grace O'Malley, chants comiques. The Rosa King trio, danses sur corde. Vues animées du Canadian National Film.

PANTAGES — Cette semaine revue de vogue, la troupe de Bonisetti.

DOMINION — Cette semaine Dorothy Gish, aussi une belle comédie "Trying to Get Along."



Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

LES AUTOMOBILES

Nous écrivons ces lignes sous le coup de l'indignation qui nous est causée par le passage d'une automobile allant à une vitesse vertigineuse de 50 milles, au moment où, de chaque côté de la rue, il y a de nombreux enfants.

Pour être précis, nous parlons de la rue Dumoulin.

Il n'y a pas une journée qui se passe sans que des automobiles, conduites par des idiots, ne soient lancées dans des courses folles, sur la rue Dumoulin que l'on prend évidemment pour un endroit consacré au *speeding.*

Ce qui se passe là doit se passer ailleurs.

A toutes heures du jour la rue est remplie d'enfants qui, même si l'on convient qu'ils seraient mieux ailleurs, ont tout de même autant de droits que les écervelés qui tiennent la roue des machines.

Fatalement il y aura un de ces jours des accidents sérieux.

Il sera trop tard de crier quand un enfant aura été tué.

Nous crions donc aujourd'hui quand il en est encore temps et nous protestons aussi vigoureusement que possible contre cet état de choses.

Au nom des familles de Saint-Boniface et au nom des enfants nous invitons l'attention des autorités sur ce point et nous demandons que des mesures sévères soient prises pour amener les délinquants à la raison.

Nous sommes certains d'avance d'avoir avec nous le bon concours de tous les automobilistes sérieux.

COUPS DE PLUME

Il nous fait plaisir de saluer parmi nous le retour des Révérends Pères Bourque, Blain, McDonald, Bernier qui viennent reprendre leurs postes au Collège de Saint-Boniface.

* * *

Le fameux Andrew Carnegie, de New York vient de mourir à l'âge de 84 ans.

* * *

L'aurore boréale de lundi dernier a brisé toutes les connections télégraphiques de l'Ouest; c'est la première fois, parait-il, que se phénomène se produit dans cette partie du Canada.

* * *

Il nous fait plaisir de constater que M. J.-E. Cyr, ex-M.P. est rétabli de la maladie dont il a été subitement frappé ces jours derniers.

* * *

Nous souhaitons la bienvenue au Révérend Fr. Joseph, principal de l'Ecole Provencher, revenu ces jours derniers de ses vacances à St-Louis.

NOTES LOCALES

Monsieur François Déniset, de la firme Tremblay, Déniset et Compagnie vient de partir pour Edmonton. Cette fois-ci il doit ouvrir dans la capitale de l'Aberta une succursale de la maison de Winnipeg. La Société Tremblay et Deniset est en train de construire l'Eglise de Beaumont, à 18 milles au sud d'Edmonton et a plusieurs autres grosses entreprises en vue dans l'Alberta central, ce qui nécessite l'ouverture d'un bureau à Edmonton. L'église de Beaumont aura 52x143, un clocher de 120 pieds de haut et des transepts qui élargiront l'église à 90 pieds à cet endroit du bâtiment.

M. C. Buffet a été nommé secrétaire de la Chambre de Commerce pour remplacer M. E. V. Battley démissionaire.

Le Club Belge de St-Boniface se propose d'organiser une grande démonstration le dimanche 24 courant en commemoration de la signature de la paix. Le programme détaillé de cette manifestation sera fait public ulterieurement.

L'exposition provinciale à Ste-Rose à eu lieu hier.

Le docteur L.-D. Collin, chirugien de l'hôpital militaire Laval à Paris, est de retour après quatre années de service dans les hôpitaux de Paris. Il a ouvert son bureau au No 79, avenue Provencher, St-Boniface.

Des voleurs sont entrés dans le magasin du Bon Marché, avenue Provencher, dans la nuit de samedi à dimanche et ils se sont approprié une somme d'environ une vingtaine de piastres.

La réunion annuelle des anciennes élèves de l'Académie St-Joseph qui devait avoir lieu le 15 août est remise au 28 de ce mois. En vue de l'organisation de cette fête, les anciennes élèves sont priées de communiquer et d'envoyer leur cotisation au plus tôt à la secrétaire, Mlle Anna Baril, No 90. rue Ritchot.

M. et Mme L.-A. Delorme et leurs deux petites filles sont partis vendredi dernier pour s'établir à Edmonton.

Mlle A. Bouthilet de Minneapolis est en visite chez M. et Mme P. F. Soucy.

Les ventes des terrains pour arrérages de taxes aura lieu mardi à 2 heures le 9 septembre à l'Hôtel de Ville.

La causeuse qui a été raflée pour une oeuvre de charitée a été gagnée par Madame Savaria.

L'exposition de St-Vital s'ouvrira mardi prochain et elle durera trois jours.

La confiserie Foch, qui ouvrira le 15 août prochain au Bloc Dubuc, coin des rues Provencher et Taché, donnera le produit de sa vente d'inauguration à l'Hôpital de Saint-Boniface. Ce magasin servira crême à la glace; boissons diverses; lunches; pâtisseries et sorbets de choix. Assortiment complet de fruits, tabacs et cigares.

CITY OF ST. BONIFACE

NOTICE

Notice is hereby given that the Council of the City of St. Boniface has the intention to make and construct and shall make and construct the works, as hereinafter mentioned as local improvements to be paid by special taxes (excepting in the respective cases in which a petition as hereinafter mentioned is received.)

In the respective cases in which said local improvements are proceeded with, the City will issue special debentures sufficient to raise an amount equal to the cost of the work, and will assess and levy (on the properties fronting on the streets or parts of streets where the work shall be done) an annual uniform rate to pay off the debt or amount of debentures, in the respective terms of years for which same are issued, according to the class of work as mentioned in the schedule hereunder given interest on debt being calculated at a rate not exceeding six per centum per annum, and one per centum per annum less than said rate on the reinvestment of the sunking fund.

In the case of the sidewalk built only one one side, the assessment shall be levied on the properties fronting on that side of the street only.

And unless within one month from the publication of this notice, the owners of the real property affected in respect of any of the respective local improvements, representing at least three-fifths in value of said real property petition the Council against such local improvements or against the proposed assessment of the cost thereof, the City may without further notice proceed with the construction of such local improvements wihch have not been petitioned against in the manner aforesaid and levy local improvement frontage rates as stated above.

The local improvements and the streets upon which said local improvements are proposed to be done, grouped under the head of the respective period of years, during which assessments are to be made and debenture to mature, are as follows :—

Five Year Term

The grading and ditching of Dugas street, extending from Dawson Road to De Bourmont avenue. Estimated cost: $250.00.

Ten Year Term

A Five Foot Granolithic Sidewalk on the East side of Lloyd Street, extending from Paterson Street to the Southerly limit of Plan No. 1553. Estimated cost : $781.20.

By Order,
Ernest GAGNON,
City Clerk.

St. Boniface, Man., 13th Aug. 1919.



Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à midi, mardi le 19 août 1919, des soumissions pour la construction d'un quai en caissons, en avant de la bâtisse de Pisculture du Gouvernement, rivière Dauphin, comté de Selkirk, Manitoba, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour Quai en Caissons, Rivière Dauphin, Man.

On peut consulter les plans,les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, à Winnipeg, Man., et au bureau de poste, Selkirk, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux Publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de $10.00, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 22 juillet 1919. —38

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE — Un jeune homme instruit avec des aptitutes pour faire bon commis de banques. S'adresser casier postal 2878, Winnipeg. 38—40

LES PARENTS qui désirent les services de la garde malade de santée publique devront s'adresser au Bureau Hygiène, Hôtel-de-Ville, St-Boniface. Télé.: Main 3616. 38-41

ON DEMANDE — De suite 2 jeunes filles ou dames parlant l'anglais et le français pour magasin de confiserie, coin Provencher et Taché. S'adresser No 9, avenue Provencher. —38

A LOUER—Logement de 3 chambres avec chambre de bain privée possession immédiate. S'adresser au No 42, rue Provencher, **Le Manitoba.**

PERDU—A St-Vital, un cheval âgé de 8 à ans. Rouge, nez blanc ainsi que les deux pattes de derrière blanche, avec licou dans la tête. Pour toute information s'adresser à M. P. Macthlinckx, Norwood P. O. où un récompense sera payée. 37—40

PERDU—Une anneau de clefs. Prière de le remporter à M. Emile Couture au Garage de St-Boniface où une récompense sera payée. —37

A LOUER—Maison à louer No 119, rue LaVérendrye. Contient 7 pièces et est tout a fait moderne, ayant chauffage à l'eau chaude. Bains, etc. Cette maison a été remise à neuf tout dernièrement. S'adresser à J.-Ernest Cyr, No 181, rue Dumoulin. —37

A VENDRE—Lot et maison, No 90, rue Ritchot, dans l'un des plus beaux quartier résidentiels de St-Boniface. S'adresser à M. Joseph Baril, No 90, rue Ritchot, Saint-Boniface. 37—38

TERRE A VENDRE—Située à 4 milles à l'Est de Saint-Jean-Baptiste, sur la Rivière-aux-Marais. 240 acres 158 acres en culture, étable de 16x24, grainnerie de 16x16. S'adresser à M. Joseph Baril, No 90, rue Ritchot, St-Boniface. 37—38

ON DEMANDE—Des aprentis pour systèmes de chauffage et travail de toles en général. S'adresser à J.-A. Charette, No 510, rue Desmeurons, St-Boniface. 7—38

ON DEMANDE—De bons ferblantiers pour travail de tôle en général. S'adresser à J.-A. Charette, 510, rue Desmeurons, St-Boniface. 37-38

ON DEMANDE—Un garçon avec bicyclette pour délivrer des épiceries. S'adresser à L'Union Belge, coin des rue Dumoulin et Saint-Joseph.

Voiturage d'enfants d'école

Des soumissions seront reçues par le soussigné—pour le compte de la Commission du District Scolaire de St-Boniface No. 1188—jusqu'à huit (8) heures de l'après-midi de jeudi le 21 août 1919, pour la transportation depuis le 2 septembre 1919 jusqu'au 30 juin 1920, des enfants d'école de la Cité de Saint-Boniface demeurants sur les parcours suivants ou aux alentours :—

Premier parcours (1 voiture) :—
Partant du coin des routes Dawson et Youville, parcourant ensuite la rue Dugas et continuant ensuite sur le chemin Springfield.

Second parcours (2 voitures) :—
Partant de la maison de M. Verhaeghe au sud-est de l'Ecole St-Isidore, ensuite sur le chemin Springfield.

Pour embarquer sur chaque parcours un nombre n'excédant pas vinght-huit enfants par voiture et les conduire à l'Ecole Provencher et Académie Saint-Joseph pour l'heure des classes et les ramener par la même route, après quatre heures de l'après-midi.

Les Commissaires fourniront les voitures nécessaires et se réservent le droit de fixer un horaire qui devra être suivi par les conducteurs et en plus le soumissionnaire choisi sera tenu de signer un contrat suivant la forme adoptée par le Bureau d'Education et si requis de fournir des garanties au montant de $250 par voiture.

Daté à Saint-Boniface, Manitoba, ce onzième jour d'août 1919.

G. A. ROCAN,
Secrétaire-Trésorier.

Bureau des Commissaires, Ecole Provencher, Saint-Boniface, Man.